

**COMMUNE DE VALDOIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
LUNDI 29 JUIN 2026 à 19 H 00

Nombre

- > Conseillers en exercice : **29**
- > Conseillers Présents : **25**
- > Conseillers Votants : **29**

OBJET

**CONVENTION GROUPEMENT DE
COMMANDES AVEC CD 90 POUR
SIGNALISATION VERTICALE
Délibération 40/2026**

Convocation effectuée le : 23/06/2026

Le Conseil Municipal de la Commune de VALDOIE était assemblé en session ordinaire, en Mairie de Valdoie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel ZUMKELLER (1), Maire :

Présents (24)

M. Nicolas JARDOT, 1er adjoint
Mme Stéphanie FERON-HANSART, 2ème adjointe
M. Giovanni PALMITESSA, 3ème adjoint
Mme Carole BAUMANN, 4ème adjointe
Mme Béatrice TISSERAND, M. Arthur LEVREY,
M. Frédéric VARETTE, Mme Evelyne MICHELI
M. Loic ALTER, Mme Marie-Claude MARTIN
Mme Aurore REHABI-LHOMME, M. Philippe THIEBAUT
Mme Laetitia BILQUEZ, Mme Marine CHANDELLO,
M. Norbert TISSIER, Mme Fettouma EL OMARI-ICARD, M. Gilbert STRICKLER

Mme Marie-France CEFIS, M. Jean-Marc FUNCK, Mme Carole ALQUIER-MARAVAL, M. Philippe BOSSARD

M. Lionel MALALA, Mme Christine PIEMONTESE
M. Manuel GONZALEZ

Excusé ayant donné procuration (4) :

M. Ahmed EL KINANI, à Mme Stéphanie FERON
Mme Estelle ZIEGLER, à Mme Carole BAUMANN
M. Arthur MERCHET, à M. Michel ZUMKELLER
Mme Delphine FONTAINE, à Mme Marie-France CEFIS

Convié

M. Guillaume COUTHERUT, Directeur Général des Services

□ □

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : **Madame Marie-Claude MARTIN**, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal l'opportunité et l'intérêt pour la commune d'adhérer au groupement de commandes proposé par le Conseil départemental du Territoire de Belfort, qui lui permet

de bénéficier de tarifs avantageux en matière de fourniture et de livraison de signalisation verticale, permanente et temporaire.

Le Conseil municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité (29 POUR) :

- Décide d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de signalisation verticale, permanente et temporaire, organisé par le Conseil départemental du Territoire de Belfort, coordonnateur du groupement ;
- Approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, qui sera passée entre l'ensemble des membres du groupement, et autorise le Maire à la signer au nom et pour le compte de la commune ;
- Autorise le Maire à passer des commandes dans le cadre de ce marché pour ce qui concerne les besoins de la commune.

Fait et délibéré à Valdoie
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme



Le Maire

Michel ZUMKELLER

